

Focus

Vous tenez ou allez prendre le poste de responsable formation et compétences. La législation évolutive exige un repérage et une **MISE À JOUR CONSTANTE DES MESURES ET DES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE.**

Cette formation répondra à vos attentes et vous fera découvrir dans le détail tout ce qui peut répondre aux **BESOINS DE FORMATION DE VOTRE ENTREPRISE ET DU SALARIÉ** et comment les **FINANCER.** Elle permet de creuser utilement vos pratiques, d'analyser votre accord de branche et de répondre à vos questions.

Objectifs pédagogiques

Compléter les compétences et connaissances des responsables formation et compétences, au regard des évolutions récentes du contexte de la formation professionnelle

Compétences visées

Cerner les obligations légales de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Renforcer son rôle de conseil et de gestion des projets de formation

Identifier les moyens de financement de la formation

Nourrir le dialogue social en la matière

Contenu

Formation professionnelle : financements et mesures

- Cerner les obligations légales, les principaux acteurs de la formation et leur rôle, le cadre juridique actuel du droit de la formation et les accords de branche, la Loi Avenir Professionnel de 2018
- Comprendre le financement de la formation
- Savoir acheter aux organismes de formation

La formation outil au service de la stratégie d'entreprise et de l'évolution de ses métiers

- Optimiser votre obligation à former avec les différentes mesures de formation
- Consulter le CSE en matière de formation
- L'essentiel de l'apprentissage et de la taxe

Pré-requis

Travailler dans les ressources humaines, la formation professionnelle (entreprise, OPCA, organisme de formation, organisme d'information sur la formation).

Public

Responsable : formation, ressources humaines, compétences
Consultant en ressources humaines
Conseiller Organismes collecteurs
Conseiller en organisme de formation

Méthode

Echanges interactifs, cas pratiques, sous-groupes de travail, auto-diagnostics des pratiques d'entreprise

Evaluation

A l'issue de chaque formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant afin qu'il évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. En revanche, compte tenu de la nature des compétences acquises, il n'est pas réalisé d'évaluation des acquis en fin de formation.

Intervenante

Marie-Hélène SNYERS MICHAL - Juriste, spécialiste en ingénierie et droit de la formation professionnelle continue. Elle a notamment occupé des fonctions de responsable juridique en organismes collecteurs et de responsable formation, y compris de formation de formateurs, au sein d'un grand groupe industriel. Elle est maîtresse de mémoire à la Sorbonne. Elle forme aussi bien dans le secteur privé que public, des institutionnels que des entreprises, des responsables formation et ressources humaines que des conseillers accueillant le public final,...

3 jours

21 h

875 €
(prix en inter)